

Questions orales

Est-ce que le ministre sait qu'il y a une loi au Québec qui rend ces déchets américains illégaux? Quand va-t-il passer une entente avec les douanes américaines pour que ces déchets américains soient stoppés à la frontière américaine?

[Traduction]

L'hon. Otto Jelinek (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, le député devrait savoir que le transport transfrontalier de déchets liquides et autres sans danger pour notre environnement et notre société est autorisé. Mais on contrôle les déchets solides illégaux dont l'entrée est interdite au Canada. Des ententes ont été conclues non seulement avec le ministère de l'Environnement du Québec, mais également avec les douanes américaines et d'autres organismes. Nous collaborons très étroitement avec le ministère de l'Environnement et avec mon collègue, le ministre responsable de ce dossier. Nous sommes convaincus que la position que le gouvernement a prise n'aura pas d'effet négatif.

• (1430)

Ce qui s'est passé dernièrement au Québec prouve que notre système fonctionne et que les déchets illégaux en provenance des États-Unis n'entrent pas au Canada.

* * *

[Français]

LA TAXATION

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Ma question s'adresse au premier ministre. Les groupes opposés à la taxe sur les produits et services de ce gouvernement sont en train de s'organiser partout à travers le pays. Cette semaine, les personnes âgées ont déclaré à Montréal: «C'est une taxe régressive et elle frappe durement les personnes qui sont les plus démunies, les pauvres et les personnes âgées.» Que répond le gouvernement? Il n'a pas d'autre option. Ma question au premier ministre est la suivante: Comment peut-il continuer à insister sur le fait que tous les Canadiens et Canadiennes doivent payer plus de taxes sur tous les objets qu'ils achètent, alors que les échappatoires pour les riches, ceux-là même qui font des profits de milliers de dollars à la bourse ou dans la vente immobilière, demeurent en place?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je pense que la députée se trompe. Effectivement, il y a une taxe très régressive au Canada au moment où l'on se parle. C'est la taxe de vente à la manufacture, qui sera éliminée par la mise en application de la TPS. Il faut se souvenir que le Canada, en vertu de ce programme, va éliminer une taxe déjà existante de 13,5

p. 100 pour la remplacer par la TPS de 7 p. 100. Il est à noter que la mesure fiscale sera de nature à avantager les moins fortunés, les démunis dans notre société, parce qu'il y a des avantages fiscaux de nature à les favoriser. Donc, la TPS sera beaucoup plus progressiste dans son application que la taxe que nous allons écarter en vertu de cette nouvelle mesure.

[Traduction]

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, comme le premier ministre dit que la taxe sur les ventes des fabricants est inéquitable, j'aimerais savoir pourquoi son gouvernement l'a augmentée, non pas une, deux ou trois fois, mais quatre fois depuis son arrivée au pouvoir.

Les Canadiens sont contre la taxe sur les produits et services, car ils constatent que la charge fiscale n'est pas répartie équitablement. Le premier ministre confirmerait-il le fait que la déduction fiscale, qui permet à une entreprise de radier 80 p. 100 de ses frais de représentation, coûte environ un milliard de dollars par année au gouvernement?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, ma collègue demande pourquoi nous avons augmenté les taxes. Le gouvernement a augmenté les taxes pour la même raison qui incite les autres gouvernements partout dans le monde à faire la même chose: pour payer les factures, pour payer le coût des demandes sans cesse croissantes de la société dans les secteurs de la santé, de l'éducation, du bien-être, de la recherche et du développement.

Depuis cinq ans, le gouvernement fédéral a considérablement augmenté ses engagements dans ces secteurs et il doit payer la note, soit en majorant les impôts, soit en réduisant les dépenses ou en imprimant des dollars. On a imprimé trop de dollars pendant trop longtemps, d'où l'inflation galopante, le chômage très élevé et la lourde dette que nous avons hérités des libéraux et dont nous essayons de nous débarrasser.

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, le Nouveau Parti démocratique a proposé toutes sortes de substituts à la taxe sur les produits et services.

Des voix: Oh, oh!

Mme McLaughlin: Le premier ministre s'engagerait-il à établir un régime fiscal équitable pour percevoir les impôts de façon que les entreprises ne jouissent pas d'avantages dont ne bénéficient pas les Canadiens ordinaires? A nouveau, je demande au premier ministre de confirmer le fait que la déduction fiscale de 80 p. 100 dont se prévaut l'entreprise aux fins de représentation—je dis bien représentation—coûte environ un milliard de dol-